



Emploi



recensement
agricole
2010

Le modèle traditionnel familial résiste

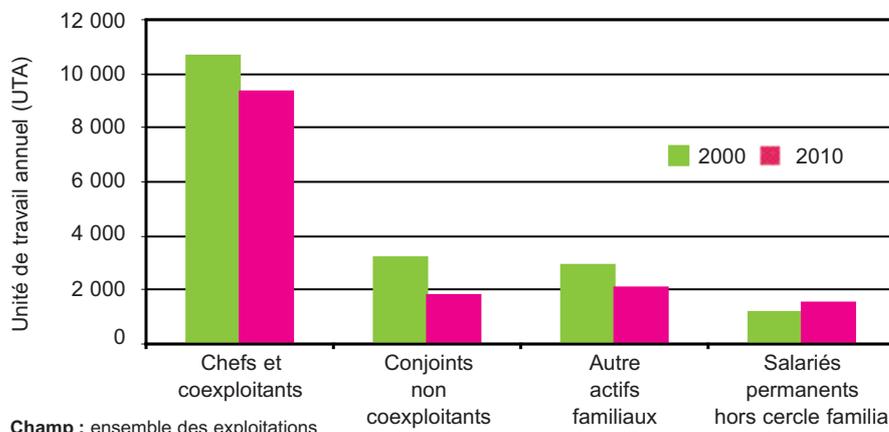
Près de 20 000 personnes travaillent régulièrement dans l'ensemble des exploitations de Franche-Comté, dont 14 800 dans les exploitations moyennes et grandes. La force de travail apportée par les exploitants et leurs familles reste la composante principale de la main d'œuvre agricole. Néanmoins, l'aide familiale a reculé sensiblement en dix ans, remplacée en partie par la progression du salariat. Les exploitations franc-comtoises fonctionnent en moyenne avec deux équivalents temps plein. La part des femmes exploitantes est plus faible en Franche-Comté que dans les autres régions. A l'inverse, les exploitants franc-comtois sont plus jeunes qu'ailleurs.

En 2010, près de 14 800 actifs permanents travaillent de manière régulière, à temps complet ou à temps partiel, dans les 6 270 moyennes et grandes exploitations agricoles de Franche-Comté. Cela représente environ 11 700 unités de travail annuel (UTA). En 2000, 18 000 personnes apportaient un volume de travail équivalent à 14 400 UTA soit une perte de 18% d'actifs permanents en dix ans.

Forte baisse de l'aide familiale

Cette main d'œuvre agricole permanente peut se décomposer en trois grandes catégories d'actifs. En premier lieu, les chefs d'exploitations et coexploitants. De plus en plus assimilés à des chefs d'entreprise, une très large majorité d'entre eux se consacrent exclusivement à leur exploitation, le plus souvent à temps complet. Entre 2000 et 2010, le nombre de chefs

3 200 actifs permanents en moins en dix ans



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

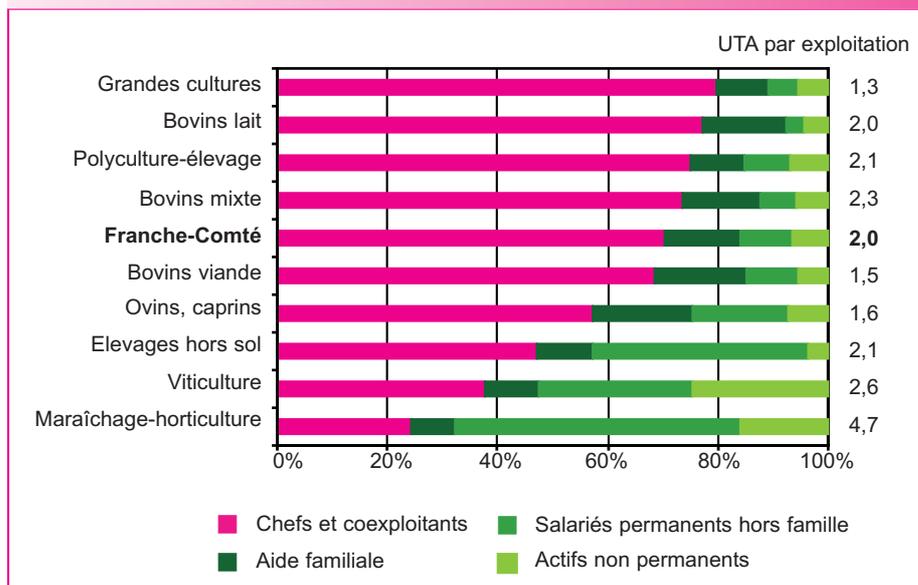
d'exploitation a diminué de 19%, en corrélation avec la baisse du nombre d'exploitations. En revanche, les effectifs des coexploitants ont augmenté et leur part dans la main d'œuvre permanente est passée de 16 à 21% en dix ans. Le développement des formes sociétaires (GAEC, EARL, etc.) a en effet permis à un certain nombre d'actifs familiaux, notamment les conjoints, d'accéder au statut de coexploitants.

Regroupant conjoints non coexploitants actifs et autres actifs familiaux, l'aide familiale concentre aujourd'hui un quart des actifs permanents mais a vu ses effectifs baisser de 37% entre 2000 et 2010. Le plus souvent, ces actifs familiaux travaillent pour l'exploitation à temps partiel. Le recul de l'aide familiale traduit à la fois la professionnalisation des structures agricoles et le désengagement d'une partie de la famille, au profit d'une activité extérieure non agricole.

Enfin, des salariés, hors cadre familial, viennent compléter la main d'œuvre agricole permanente. Les quelques 400 salariés supplémentaires entre 2000 et 2010 compensent en partie le recul de l'aide familiale.

Par ailleurs, des actifs non permanents apportent un complément de travail, soit durant une période

Le salariat reste marginal dans les élevages bovins



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

déterminée, soit pour des travaux ponctuels. Il s'agit des travailleurs saisonniers ou occasionnels, des entreprises de travaux agricoles (ETA) et des coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA).

Des besoins de main d'œuvre variables selon les productions

En 2010, les moyennes et grandes structures franc-comtoises mobilisent au total 12 500 équivalents temps plein. Plus encore qu'ailleurs, les exploitants sont les piliers des exploitations en Franche-Comté. Ils fournissent ainsi 70% du travail nécessaire au

fonctionnement des structures agricoles de la région contre 57% au niveau national. L'aide familiale ne fournit plus que 14% du travail contre 22% en 2000.

Entre 2000 et 2010, malgré l'agrandissement de la taille des exploitations, le nombre moyen d'UTA par exploitation est resté stable à 2 unités, preuve de l'amélioration de la productivité de l'agriculture régionale. Ce ratio ainsi que la part de travail fourni par les différentes composantes de la main d'œuvre agricole varient selon l'orientation de production des exploitations. En grandes cul-

Petites exploitations : une autre forme d'agriculture

A côté des exploitations agricoles professionnelles, dont la finalité est de dégager un revenu suffisant pour l'exploitant et sa famille, le champ du recensement agricole comprend d'autres unités de production, qualifiées de petites exploitations. Ces structures, importantes par leur nombre et leur variété, ont en revanche un poids productif et économique très faible. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une agriculture vivrière (par exemple, un exploitant agricole retraité qui conserve un peu de terre ou quelques animaux pour de l'auto-consommation) ou d'une agriculture de loisir (un apiculteur amateur possédant une dizaine de ruches, un propriétaire d'une jument poulinière etc.).

Ainsi, en 2010, un quart des actifs agricoles permanents recensés en Franche-Comté travaillent dans près de 3 500 petites exploitations. Mais ces 4 800 personnes n'apportent que 10% du temps de travail fourni dans l'ensemble des exploitations de la région. En effet, une très large majorité d'entre eux (84%) consacrent moins d'un mi-temps à leur exploitation et moins de 10% travaillent à temps complet. Ce sont soit des retraités, de l'agriculture ou non, soit des doubles actifs avec une activité principale non agricole

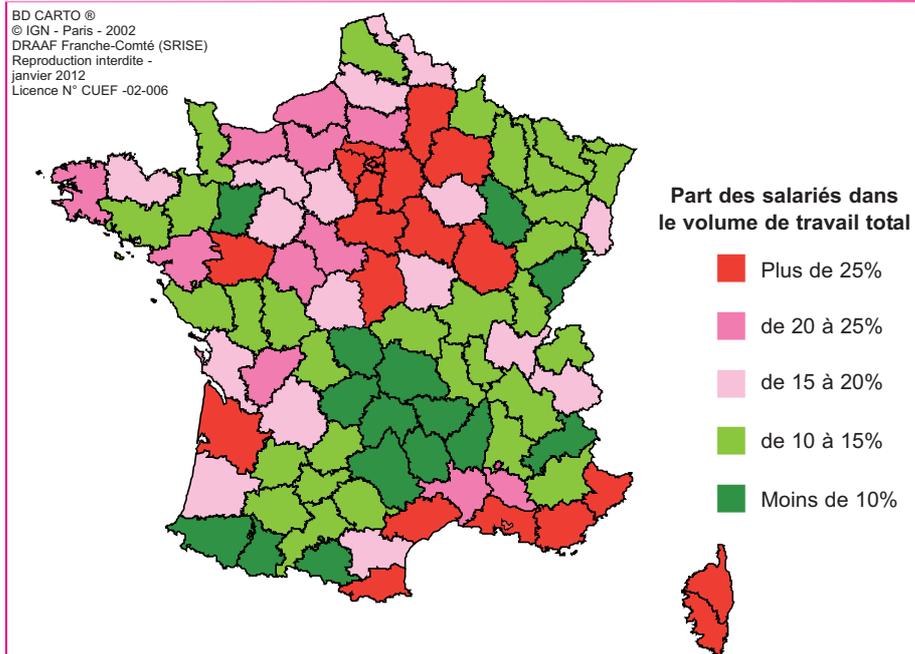
tures, les exploitations fonctionnent avec seulement 1,3 UTA en moyenne et le chef d'exploitation apporte à lui seul 80% du temps de travail. La forte mécanisation de cette orientation, et les gains de productivité qui vont avec, expliquent en partie les faibles besoins en main d'œuvre. Les exploitations dont l'activité est orientée, tout ou partie, vers l'élevage laitier mobilisent en moyenne 2 à 2,3 UTA. Ce surcroît de main d'œuvre par rapport aux grandes cultures est induit par les tâches quotidiennes que demande la gestion d'un cheptel bovin (traite, soins, etc...). L'aide familiale y est plus présente que dans d'autres orientations.

Les exploitations tournées vers la viticulture, le maraîchage et l'horticulture sont celles qui nécessitent le plus d'UTA. En effet, un certain nombre de tâches s'effectuent toujours manuellement et nécessitent, parfois ponctuellement, une main d'œuvre importante (entretien des vignes, récoltes). C'est donc logiquement dans ces spécialisations que le travail saisonnier occupe la part la plus importante, jusqu'à 22% du volume de travail total en viticulture.

Le salariat progresse

En 2010, 13% des moyennes et grandes exploitations franc-comtoises emploient des salariés permanents non familiaux contre 20% au niveau national. Ces derniers représentent un peu moins de 10% du total des UTA de la région soit 4 points de plus qu'en 2000. Parmi les régions françaises, seule l'Auvergne et le Limousin ont un taux de salariat moins élevé. Cette hausse du salariat traduit néanmoins la tendance à la professionnalisation des exploitations et le désengagement de la famille des travaux agricoles. Si des orientations comme l'élevage laitier fonctionnent encore très largement sur le modèle traditionnel familial, le

Salariat moins développé dans les zones d'élevage



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

salariat contribue pour une part importante au volume de travail dans d'autres orientations de production comme le maraîchage (52% du total des UTA), l'élevage hors sol (40%) ou l'horticulture (28%). Plus de la moitié des salariés travaillent à temps complet sur l'exploitation. Ils sont plus jeunes que les autres actifs agricoles (34 ans en moyenne) et sont pour les trois quarts d'entre eux ouvriers agricoles.

L'externalisation peu utilisée

La part des exploitations faisant appel à des entreprises de travaux agricoles (ETA) est restée stable dans la région entre 2000 et 2010, à hauteur de 60%. Le nombre moyen de jours de recours aux services des ETA a en revanche progressé de 3 à 5 jours, en partie en raison de l'augmentation structurelle de la taille des exploitations. La part des ETA dans le volume total de travail reste très marginale en Franche-Comté, limitée à 0,7% des UTA, soit deux fois moins que la moyenne nationale.

Le recours massif aux ETA, utilisé comme stratégie de gestion de l'exploitation, concerne essentiellement les grandes cultures et la viticulture. En Franche-Comté, moins de 2% des exploitations classées dans ces 2 types de spécialisations externalisent au moins la moitié de leur activité auprès de ces prestataires. Dans les autres orientations, comme l'élevage laitier, ces services ne sont utilisés que pour des travaux ponctuels et de courte durée. C'est pourquoi la Franche-comté est l'une des régions où la part des ETA dans le volume total de travail est le plus faible, à l'inverse de régions comme l'Aquitaine (18% du volume de travail réalisé par les ETA en France) ou Champagne-Ardenne (14%).

Elevages laitiers : principaux utilisateurs du service de remplacement

Lors de la campagne agricole 2009-2010, la Franche-Comté a été la région où les moyennes et grandes exploitations ont eu le plus fréquemment recours au ser-

vice de remplacement pour congés de leurs exploitants. Un quart d'entre elles ont utilisé ce service, pour pallier des absences dû à un problème de santé, un congé maternité, une période de formation ou des vacances, contre 9% au niveau national. Au total, cela représente près de 24 200 jours de travail pour une moyenne de 15 jours par exploitation utilisatrice. Le recours à ces prestations dépend fortement du besoin quotidien de main d'œuvre induit par la présence d'animaux sur l'exploitation. Ainsi, la spécialisation bovins lait concentre 83% des exploitations ayant bénéficié de ce service dans la région. Et près de 40% des élevages laitiers ont sollicité au moins une fois un remplacement dans l'année contre seulement 2% des exploitations spécialisées en grandes cultures.

Les jeunes exploitants, plus souvent en formation et plus enclins à prendre des congés que leurs aînés, sont plus nombreux à recourir au remplacement. Ainsi, 30% des exploitations dont le chef a moins de 40 ans sont concernées contre 18% pour celles dont le chef a 50 ans ou plus.

Par ailleurs, plus de 80% des

exploitations ayant eu recours à un service de remplacement ont pu bénéficier d'un crédit d'impôt créé dans le cadre de la loi d'orientation agricole de 2006. Cette mesure avait pour objectif de favoriser la prise de vacances et ainsi améliorer la qualité de vie des exploitants agricoles.

Moins de femmes qu'ailleurs

La main d'œuvre agricole franc-comtoise est très majoritairement masculine. Hors salariés non familiaux, 27% des actifs permanents sont des femmes contre 31% en 2000. Ce recul de la contribution féminine est la conséquence de la réduction de l'aide familiale où les femmes représentent près de 50% des effectifs en 2010 et les deux-tiers des pertes entre 2000 et 2010. En revanche, leur part parmi les exploitants a légèrement progressé de 17 à 19% en dix ans. Néanmoins, la Franche-comté est la région où le taux de féminisation parmi les exploitants est le plus bas, 6 points en deçà de la moyenne nationale. Cette sous-représentation des femmes se retrouve dans les principales orientations de production. Elles sont ainsi proportionnellement moins nombreuses à être exploitantes dans les

spécialisations bovin lait (- 5 points par rapport à la moyenne nationale), grandes cultures (- 8 points), polyculture-polyélevage (- 7 points) ou encore viticulture (- 11 points). De plus, les productions où la part des femmes est relativement élevée au niveau national, comme les élevages d'ovins et de caprins (30%) ou l'élevage hors sol (28%), sont très peu présentes en Franche-Comté.

Des exploitants relativement âgés

La moyenne d'âge des exploitants franc-comtois est la plus basse de France, moins de 45 ans contre plus de 47 ans en moyenne nationale. Les exploitants de moins de 40 ans représentent 30% des effectifs, soit 7 points de plus qu'au niveau national. Ce phénomène s'explique par le poids prépondérant de la spécialisation bovin lait dans l'agriculture de la région. L'âge moyen des exploitants de cette filière est en effet inférieur à celui des autres productions, tant au niveau national que régional. Ainsi, un éleveur laitier français a en moyenne 4 ans de moins qu'un céréalier. De plus, parmi les éleveurs laitiers, les franc-comtois sont en moyenne sensiblement

Plus de jeunes en Franche-Comté qu'ailleurs

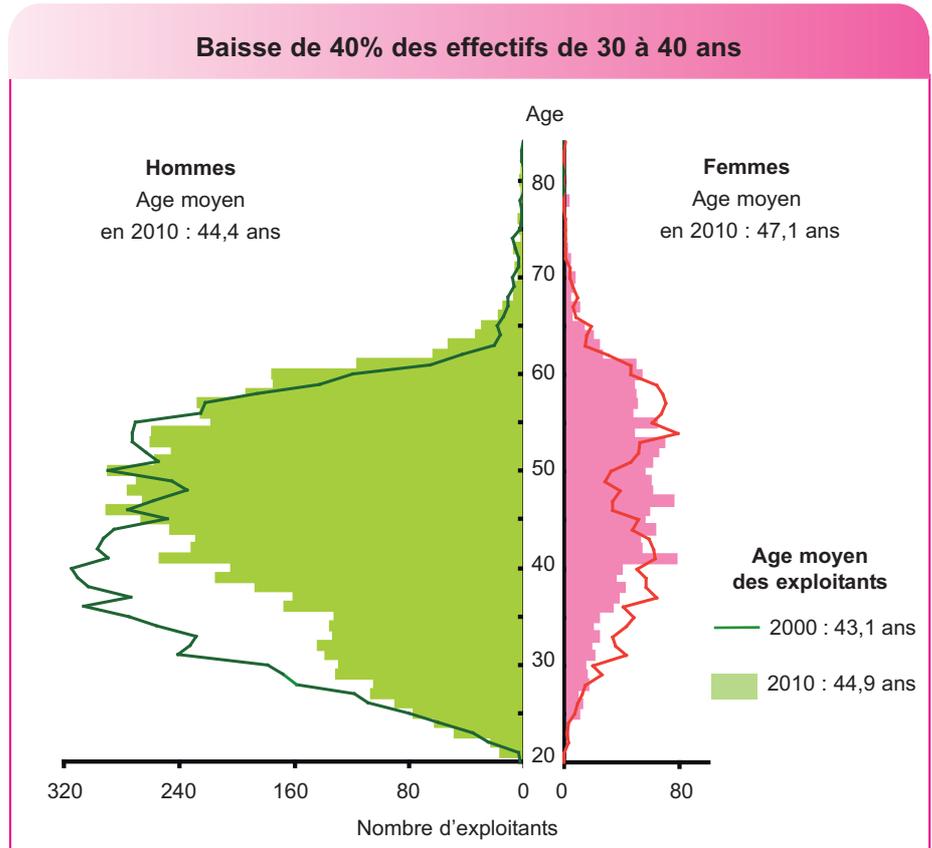
Champ : moyennes et grandes exploitations		Chefs d'exploitation et coexploitants		Conjoints non exploitants actifs		Autres actifs familiaux	
		Franche-Comté	France métropolitaine	Franche-Comté	France métropolitaine	Franche-Comté	France métropolitaine
Nombre de personnes		9 380	422 700	1 780	91 300	2 060	53 600
Répartition par classe d'âge (en %)	Moins de 30 ans	9%	6%	6%	6%	27%	26%
	30 à 39 ans	20%	17%	14%	20%	4%	8%
	40 à 49 ans	35%	33%	34%	32%	3%	5%
	50 à 59 ans	30%	34%	31%	28%	7%	8%
	60 ans et plus	6%	10%	15%	14%	59%	53%
Age moyen		44,9	47,3	48,2	50,1	53,1	51,8
Taux de féminisation (en %)		18,5	24,4	78,1	71,1	25,0	29,0
UTA par exploitation		1,4	1,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Temps de travail (en % du nombre d'actifs)	Moins de 1/4 de temps	2,9	6,9	36,2	36,1	43,0	44,0
	Temps complet	88,6	79,0	26,8	27,3	10,6	16,9

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

plus jeunes que leurs homologues des autres régions (44 ans contre 45,5 au plan national).

Il n'en reste pas moins, qu'à l'instar de l'ensemble de la société française, les exploitants franc-comtois vieillissent. Leur moyenne d'âge a progressé de près de deux ans. De 25 à 43 ans, tous les âges ont perdu des effectifs entre 2000 et 2010. Les 30-40 ans sont particulièrement concernés avec une baisse de 40% en dix ans. A l'inverse, la part des 55 ans et plus est passée de 15 à 20%. Comme au niveau national, les exploitantes franc-comtoises sont plus âgées que leurs homologues masculins et leur part progresse avec l'âge. Elles représentent 14% des moins de 40 ans mais plus de 20% des 50 ans et plus. Cela est dû en partie aux reprises d'exploitations par la conjointe lors du départ à la retraite de l'exploitant.

Ce vieillissement pose à moyen terme le problème du devenir des exploitations. Parmi les exploitants âgés de 55 ans et plus, moins de la moitié savent actuellement qui va leur succéder et assurer la



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

pérennité de l'exploitation. Un tiers seulement des exploitants individuels de cette tranche d'âge connaissent d'ores et déjà leur successeur. Enfin, dans 10% des

cas, les exploitants ont déclaré que leur exploitation allait disparaître à leur retraite. ■

Des mesures différentes de l'emploi agricole

Selon les sources et les méthodes statistiques utilisées, les chiffres disponibles sur l'emploi agricole divergent. Si le recensement agricole de 2010 comptabilise 19 600 actifs agricoles permanents en Franche-Comté dont 14 800 pour les moyennes et grandes exploitations, le recensement de la population effectué par l'INSEE estime à 14 300 le nombre d'emplois dans le secteur agricole en 2008. Les ESTimations d'Emploi Localisées (ESTEL), produites également par l'INSEE, aboutissent quant à elles à 12 700 emplois agricoles en 2009. Au niveau national, l'enquête emploi en continu de l'INSEE (non représentative au niveau régional) donne encore une autre estimation.

Ces différentes enquêtes n'aboutissent pas au même résultat car elles ne mesurent pas la même chose, ne traitent pas du même champ et appliquent des méthodes et concepts différents en utilisant des sources parfois administratives dont la finalité initiale n'est pas statistique. De plus, les années de référence ne sont pas les mêmes. Ainsi, le recensement agricole comptabilise en actifs des personnes (retraités, chômeurs, doubles-actifs) qui sont classées en dehors du secteur agricole par le recensement de la population.

ESTEL a pour objectif de produire une estimation du niveau d'emploi à la fin de chaque année en faisant une synthèse à partir de différentes sources administratives : les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) pour les salariés et les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour les non salariés agricoles.

Une autre cause de divergence tient au champ d'observation et la nomenclature d'activités utilisés. Le champ du recensement agricole s'entend hors « pêche - aquaculture » et « sylviculture - exploitation forestière » alors que le champ des autres sources englobe le secteur « agriculture » au sens large, incluant par ailleurs des activités de services annexes comme les entreprises de travaux agricoles, les élevages d'animaux de compagnie ou la chasse, activités exclues du champ du recensement agricole.

Stabilité du nombre d'UTA par exploitation

Champ : Ensemble des exploitations	6 270 moyennes et grandes exploitations en 2010						7 760 moyennes et grandes exploitations en 2000					
	Nombre d'actifs		Volume de travail annuel (nombre d'UTA)		UTA par actif	UTA par exploitation	Nombre d'actifs		Volume de travail annuel (nombre d'UTA)		UTA par actif	UTA par exploitation
	Total	dont salariés	Total	dont salariés			Total	dont salariés				
Exploitants et coexploitants	9 380	120	8 800	90	0,9	1,4	10 680	165	10 050	140	0,9	1,3
Conjoints non exploitants	1 780	125	900	90	0,5	0,2	3 180	95	2 120	60	0,7	0,3
Autres actifs familiaux	2 060	140	800	100	0,4	0,1	2 930	150	1 230	110	0,4	0,2
Ensemble de la main-d'oeuvre familiale	13 220	385	10 500	280	0,8	1,7	16 790	410	13 400	310	0,8	1,7
Salariés permanents hors cadre familial	1 550	1 550	1 200	1 200	0,8	0,2	1 170	1 170	950	950	0,8	0,1
Ensemble de la main-d'oeuvre permanente	14 770	1 935	11 700	1 480	0,8	1,9	17 960	1 580	14 350	1 260	0,8	1,8
Main-d'oeuvre saisonnière ou occasionnelle	///	///	740	///	///	0,1	///	///	880	///	///	0,1
ETA - CUMA	///	///	90	///	///	0,0	///	///	70	///	///	0,0
Ensemble des actifs agricoles	14 770	1 935	12 530	1 480	///	2,0	17 960	1 580	15 300	1 260	///	2,0

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Définitions

■ **L'unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Elle permet ainsi de comparer les différents types de travail apportés pour les activités agricoles sur une base commune. C'est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production, et non une mesure de l'em-

ploi sur les exploitations agricoles.

■ **Les surfaces agricoles et les cheptels** sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en

« petites exploitations », quand elle est inférieure à 25 000 euros, en « moyennes exploitations » quand elle est comprise entre 25 000 et moins de 100 000 euros et en « grandes exploitations » à partir de 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique.

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

191, rue de Belfort - Immeuble Orion - 25043 BESANÇON CEDEX Tél. : 03 81 47 75 50 - Fax : 03 81 47 75 05

■ Directeur : Pascal WEHLÉ
■ Rédaction : Lionel MALEGUE
■ Dépôt légal : à parution
■ Prix : 4,50 Euros

■ Directeur de la publication : Florent VIPREY
■ Composition : Marie-Claire PETIT-MAIRE
■ ISSN : 0246-1803
■ © Agreste 2012

